

ACCUEIL DE LOISIRS HELFAUT 2017

Madame, Monsieur,

Nous continuerons l'action que nous avons entreprise depuis plusieurs années, à savoir l'épanouissement de vos enfants au travers d'activités diversifiées, épaulé à la direction par M. David Ramery et Mme Isabelle Capitaine. Cette action sera accomplie par une équipe d'animateurs qui auront la lourde charge de réussir ce projet commun (les projets éducatif et pédagogique seront consultables en mairie à partir du 1 Juillet).

Nous rappelons que depuis 2003, le centre offre à chaque enfant, un goûter vers 16 h30. Il est tout de même conseillé de munir votre enfant d'une gourde pour le reste de la journée, avec une casquette et un imperméable.

Nous accueillerons cette année, les enfants de 4 (révolu au 1er juillet) à 14 ans (non révolu au 1er juillet) de 9 heures à 17 heures les 19 jours suivants (fermeture du centre le 14 juillet) :

- du lundi 10 au jeudi 13 Juillet,
- du lundi 17 au vendredi 21 Juillet
- du Lundi 24 au vendredi 28 Juillet.
- du Lundi 31 au vendredi 4 Août.

La fête du centre aura lieu le jeudi 3 Août à 18 h 15 dans la salle des fêtes.

Le dernier jour du centre, les enfants se rendront dans un parc d'attractions. La municipalité d'Helfaut assure des circuits de ramassage (les horaires seront disponibles à partir du 27 juin). Veuillez prévenir les animateurs, notamment pour les plus petits, si vos enfants doivent reprendre le bus le soir ou rester à la garderie.

La Caisse d'Allocations Familiales qui finance notre structure nous impose de différencier le tarif journalier suivant le quotient familial des familles. Pour connaître le prix de journée (qui comprend l'encadrement, les activités, la restauration) il faudra nous fournir votre attestation CAF (pour les parents allocataires) ou votre N° Allocataire et votre dernier avis d'imposition. Vous avez également la possibilité de ne pas fournir de documents et d'accepter le tarif plein.

	Q.F. < 600	600 ≤ Q.F. < 900	Q.F. ≥ 900
Helfaut ⁽¹⁾	5,65 €	6,30 €	6,96 €
Pihem	6,65 €	7,30 €	7,96 €
Extérieurs	10,20 €	10,85 €	11,50 €

(1) et scolarisé à Helfaut

Le dossier d'inscription devra être remis en mairie pour le vendredi 5 mai pour les helfallois et les pihemois. Les inscriptions extérieures seront prises du 9 au 19 mai dans la limite des places disponibles. Un acompte de 10 jours par enfant non remboursable est à verser. N'oubliez pas de nous fournir également les attestations pour les comités d'entreprise dès le début du centre.

Cette année, l'équipe pédagogique reconduira la garderie de 7h30 et jusqu'à 18h30.

Les carnets sont vendus en Mairie par carnet de 20 tickets et les tarifs et le fonctionnement sont identiques à ceux de la garderie scolaire, à savoir :

Pour les HELFALLOIS ½ journée :	0,42 €/ticket	ou	8,40 € le carnet de 20 tickets.
Pour les HELFALLOIS journée :	0,75 €/ticket	ou	15,00 € le carnet de 20 tickets.
Pour les EXTERIEURS ½ journée :	0,51 €/ticket	ou	10,20 € le carnet de 20 tickets.
Pour les EXTERIEURS journée :	0,99 €/ticket	ou	19,80 € le carnet de 20 tickets.

**Pour l'équipe d'encadrement,
Le Directeur
David Capitaine**

Accueil de Loisirs HELFAUT 2017

① Père

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

☎ Domicile :/...../...../...../.....

☎ Portable :/...../...../...../.....

Employeur du père

Nom :

Ville :

② Mère

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

☎ Domicile :/...../...../...../.....

☎ Portable :/...../...../...../.....

Employeur de la mère

Nom :

Ville :

③ AUTORISATIONS DIVERSES (cocher les différentes options) :

Je soussigné (e),.....

responsable des enfants inscrits au dos de cette feuille :

les autorise à participer à toutes les activités organisées par le centre (piscine, etc...).

autorise les responsables du centre de loisirs à prendre toutes dispositions en cas de nécessité immédiate (hospitalisation, médecin, traitements de premiers soins, etc...).

déclare avoir été informé de l'intérêt d'avoir souscrit un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles ils participent.

certifie sur l'honneur que mes enfants ne sont pas inscrits dans d'autres centres de loisirs pour le mois de juillet 2017

autorise à prendre mon enfant en photo et à exploiter les photos prises au cours des activités, sur lesquelles mon enfant pourrait apparaître, dans les publications municipales

je ne fournis aucun document concernant le quotient familial et j'accepte de payer le tarif maximum.

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur (1^{ère} feuille de ce dossier).

autorise (nom – prénom – adresse - tél) à reprendre mes enfants en cas d'empêchement.

A....., le

Signature

④ Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :

☎ Domicile :/...../...../...../.....

Prénom :

☎ Portable :/...../...../...../.....

⑤ Prestations familiales :

Organisme : Caf 62 MSA Autre, précisez :

N° Allocataire : Bénéficiaire Temps Libre oui non

6 Renseignements sur les enfants fréquentant le centre :

Nom	Prénom	Date de Naissance	Classe fréquentée en 2015-2016	Déjà inscrit l'an dernier
①				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
②				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
③				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
④				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Si votre enfant doit s'absenter à certaines dates, veuillez l'indiquer ci-dessous par une croix ou un V pour départ en vacances :

enfant	L	M	Me	Je	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
①	10	11	12	13	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31	1	2	3	4
②																			
③																			
④																			

7 Remarques ou renseignements complémentaires :

Cadre réservé à l'administration :

Ville Q.F. <600 600-900 >900
 Helfaut Pihem Extérieur
 oui non

T. J. en €

,

N. E.

X

N. J.

X 10

Acomptes en €

,

Régulé

chèque liquide

